

(version Web)



LES ETAPES des Délibérations des examens

VERSION **JURY**

Table des matières :

1	Présentation du projet.....	2
1.1	Objectifs du projet.....	2
1.2	Accès au site.....	2
2	Les opérations de délibération pour toutes les filières MIREX/JURY	3
3	Particularités de la 2 ^{ème} phase de délibération Bac Pro.....	14
4	Particularités de la 2 ^{ème} phase de délibération en Bac Techno.....	15
5	Particularités des délibérations des BTSA	16

1 Présentation du projet

1.1 Objectifs du projet

Ce projet concerne le module d'INDEXA2 qui permet les délibérations des examens de l'enseignement agricole. Il constitue une des phases finales de délivrance des diplômes.

La délibération est l'opération menée par les jurys de délibération des examens qui consiste, à l'issue des phases d'évaluation à :

- arrêter les notes de chaque candidat,
- fixer des seuils de notes à partir desquels les dossiers des candidats seront analysés en détail,
- accorder d'éventuelles mesures de bienveillance à certains candidats si le règlement le permet, tant pour l'admission que pour l'obtention d'une mention
- éditer, signer et transmettre l'ensemble des résultats.

La délibération suppose un ensemble d'opérations effectuées en amont de la délibération et en aval :

- paramétrer des règles de délibération par le bureau des examens à la DGER,
- organiser et préparer des centres de délibération par les MIREX,
- mettre à la disposition des jurys les livrets scolaires des candidats qui proviennent des établissements,
- diffuser les résultats aux candidats, aux établissements et à la presse par les MIREX.

L'application Indexa2-Délibération est utilisée par les MIREX et le Président de jury (ou son secrétariat).

1.2 Accès au site

L'accès à l'application Indexa2-Délibération se fait à partir du portail des applications de l'enseignement agricole PORTALIS. Les applications examens sont disponibles en cliquant sur le lien '**Portail examen**' puis les délibérations sous le lien 'Indexa2-Délibération' version Web.

<https://ensagri.agriculture.gouv.fr/portalis/>

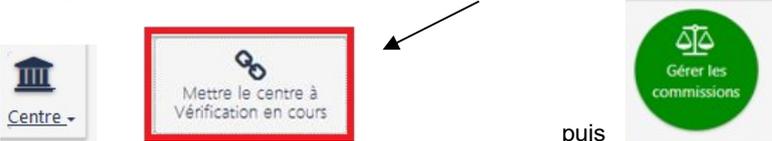
ou directement sur le PortailExamen : <https://ensagri.agriculture.gouv.fr/portailexamen/>

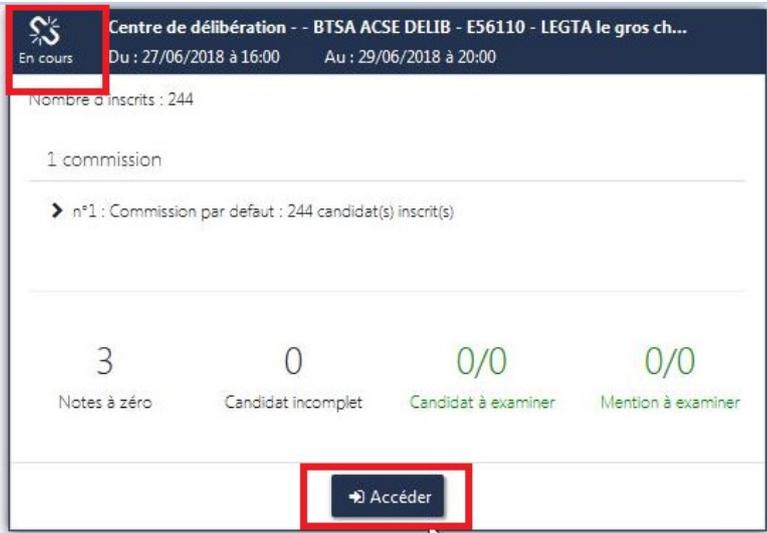
Attention : le navigateur Firefox doit être dans une version supérieure à 45.0 ! Si vous constatez un souci d'affichage, vous devez passer à la version supérieure de Firefox ou bien vider le cache du navigateur.

Il est nécessaire de disposer d'un identifiant (Agricoll) et de votre un mot de passe.

-> Pour tout problème de droits ou d'identifiant, contacter la MIREX).

2 Les opérations de délibération pour toutes les filières MIREX/JURY

Action	Qui	Explication
1	ATTENTION MIREX	Il faut attendre que les chefs de centre aient fini de saisir dans Indexa2-TERM avant de commencer ces étapes
2	Lister les centres de délibération MIREX	<p>Si les centres sont organisés, la MIREX peut commencer la vérification de la complétude des notes des candidats sur chaque commission. Par l'action « Gérer le centre » :</p>  <p>Les pastilles 'Gérer le pool' et 'Gérer les ateliers' ne sont jamais vertes pour les MIREX lorsque le centre passe les étapes de l'Organisation vues dans les chapitre ci-dessus. La pastille 'Gérer les commissions' est verte uniquement si le centre est à « Vérification en cours ». La pastille 'Habiller les utilisateurs' est toujours verte.</p> 
3	Vérifier avant la délibération MIREX	<p>La veille (j-1) ou le jour même de la délibération, la MIREX doit passer le centre à 'Vérification en cours' : cela verrouille toutes les inscriptions pour éviter que le chef de centre ne continue de saisir les notes dans I2-Term. La MIREX peut alors corriger d'éventuelles erreurs de saisie : changer une dispense de sport ou de langue, une note ou une absence.</p>  <p><i>Remarque : Si la MIREX constate beaucoup trop d'erreurs, elle peut revenir à l'action précédente 'Organisé' pour redonner la main au chef de centre. Attention : si vous avez modifié des notes ou des dispenses et que vous redonnez la main au chef de centre, ces notes ou dispenses seront perdues.</i></p> <p>Pour modifier une note d'un candidat, il faut ensuite cliquer sur le nombre de candidats :</p>  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>Attention : Le nombre d'absents ne compte pas les FAC et les épreuves non obligatoires</p> </div>

			<p>Puis sur la ligne du candidat, l'action 'Modifier les notes'</p> 
4	Mettre la délibération en cours pour que le jury délibère	MIREX	<p>Quand la MIREX a fini de vérifier les notes des candidats, elle donne la main au Jury en passant le centre à 'Délibération en cours'.</p>  <p><i>Remarque : La MIREX peut revenir à l'étape précédente si la délibération n'a pas commencé. Si la délibération a commencé, seul le jury peut redonner la main. Pendant ce temps de correction par la MIREX, le jury ne pourra plus continuer de délibérer. Il devra attendre que la MIREX remette la délibération en cours. Cependant les décisions déjà prises par le Jury seront conservées pendant cette phase de correction.</i></p>
		MIREX	<p>Pour la logistique papier des livrets scolaires, il est possible de sortir cette édition de pointage</p>  <p>Attention : l'ordre dépend du tri que vous avez indiqué dans les propriétés de la commission. (étape 6)</p> <p>Astuce : pour les extractions, le fichier doit être ouvert sous Excel ou Calc. Il faut l'ouvrir avec comme séparateur le Point-Virgule (',';) afin d'avoir toutes les colonnes dans le tableau.</p>
5	Accéder aux commissions d'un centre	JURY	<p>Le jury vérifie que l'état du centre est bien à 'Délibération En cours' avant de commencer sa délibération. Puis il accède aux commissions et consulte le nombre de candidats.</p> 

Il ne doit **plus rester des candidats incomplets** sinon il faut vérifier pourquoi.

Commission par défaut (Numéro : 1)
Du : 27/06/2018 à 16:00 Au : 29/06/2018 à 20:00

244 Candidats inscrits 3 Notes à zéro 0 Candidat incomplet 2 Absents 1 Fraudeur

0 = c'est bon

6 **Modifier**
une
commission

JURY

Le jury peut **modifier** éventuellement les propriétés de la commission et changer si besoin :
1/ le titre ou les dates de la commission,
2/ **l'ordre d'affichage des candidats dans les listes et les éditions** pour ensuite assurer une meilleure logistique dans la recherche des livrets scolaires,
3/ **les membres du jury.**

Commission par défaut (Numéro : 1)
Du : 27/06/2018 à 16:00 Au : 29/06/2018 à 20:00

244 Candidats inscrits 3 Notes à zéro 0 Candidat incomplet 2 Absents 1 Fraudeur

0/0 Candidat à examiner 0/0 Mention à examiner

0 Admis 0 Non Admis 0 Autorisés épreuve(s) contrôle 0 Non délibérable

Modifier Affecter candidats Supprimer Accéder

Attention : L'ordre de tri qui est mis dans la commission sera celui mis aussi sur toutes les listes ou les éditions de la délibération. Il faut avant tout vérifier si ce tri vous convient.

Numéro de commission : 1 / Etat : Non close

Titre de la commission : Commission par défaut

Date de début : 24 / 06 / 2018 Heure de début : 09 : 00

Date de fin : 24 / 06 / 2018 Heure de fin : 09 : 00

Deuxième groupe ? Non

Observations affichées sur le PV de délibération (0)

Ordre de tri des listes et des éditions de la commission

L'ordre de tri sera appliqué dans toutes les listes et éditions de candidats de cette commission ainsi que dans les écrans de délibération des candidats et des mentions.

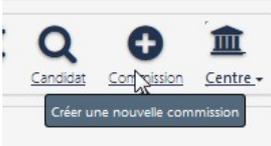
1	Examen
2	Etablissement
3	Candidat
4	-Aucun -

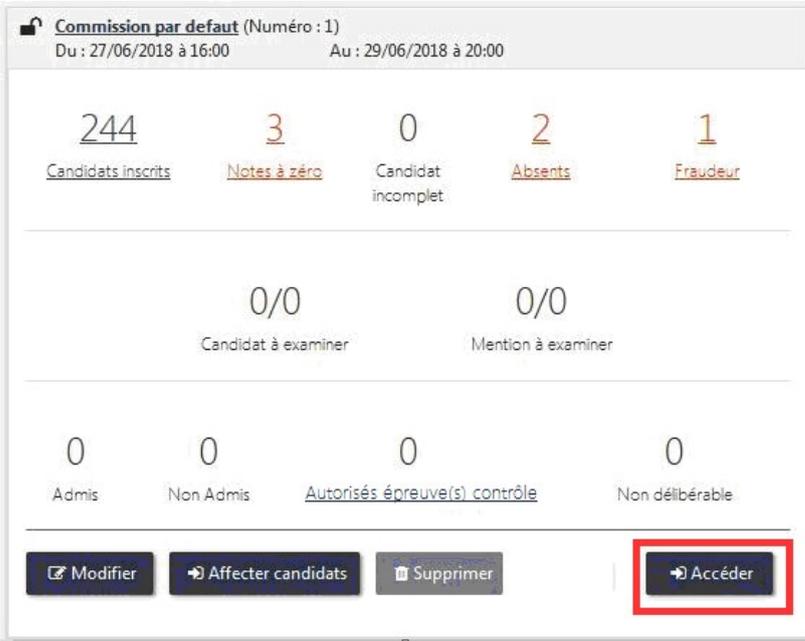
Membres du Jury (affichés sur le PV)

Membre du Jury	N° Epicea	Affectation administrative	Fonction
DUPONT anne	95900	D71431-LPA Tournus	Membre du jury
GESBERT sylvie	225438	E22K23-LEAP de Pommerit Jaudy	Membre du jury
LAVOILLOTTE sylvie	178357	D21110-LEGTPA Beaune	Président de jury

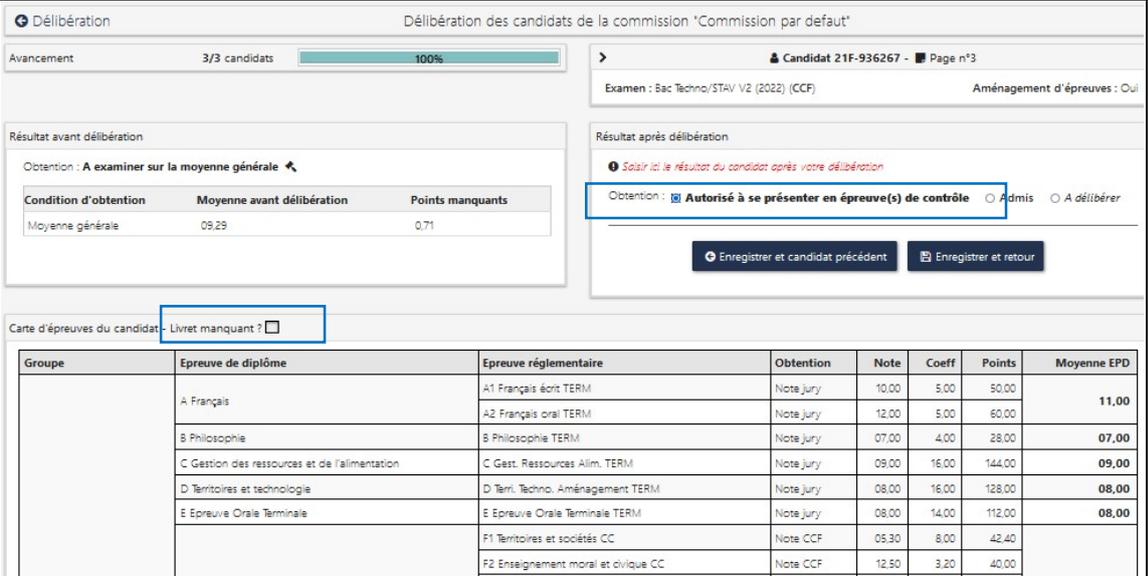
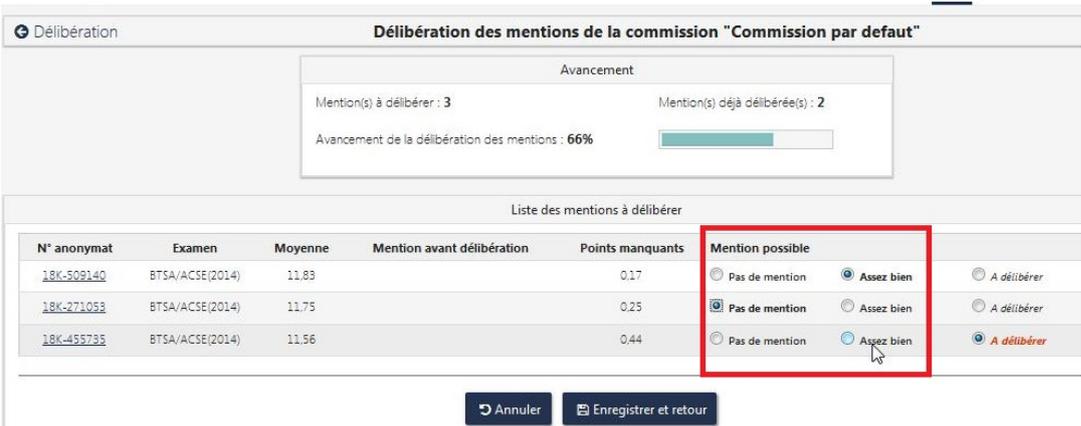
Guide Affecter des membres de jury

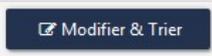
Ajouter ou supprimer des membres de jury

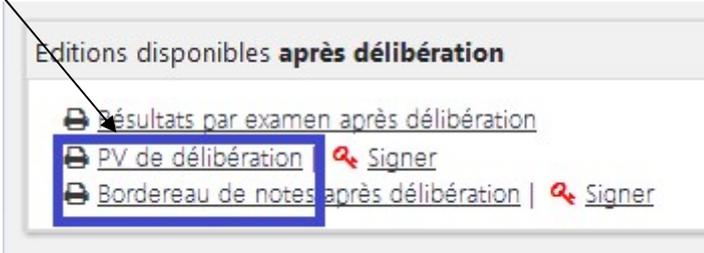
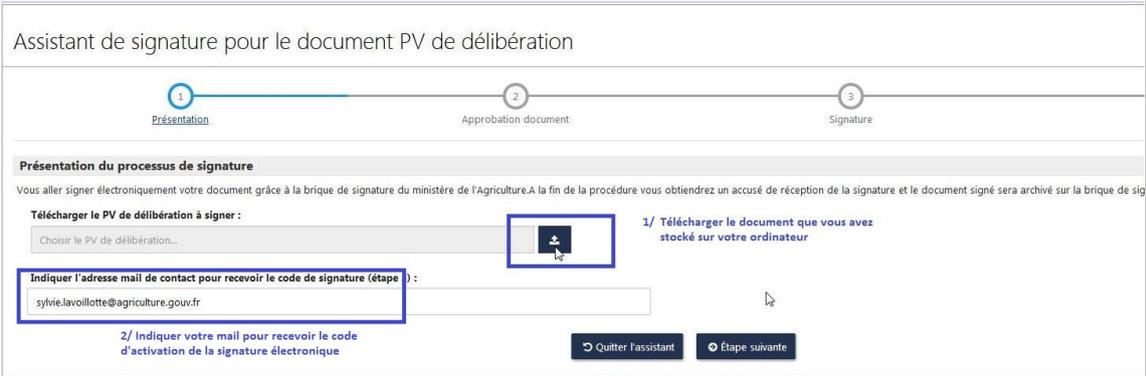
7	Créer une nouvelle commission	JURY	<p>Le jury peut créer une nouvelle commission afin de délibérer un ensemble de candidats dans une autre commission.</p> 
8	Affecter des candidats dans une commission	JURY	<p>Après la création d'une nouvelle commission, le jury doit affecter des candidats. Un ensemble de filtres permettent de repérer les candidats à affecter à cette commission.</p> <p>Sur la nouvelle commission, le bouton ci-dessous permet d'affecter des candidats :</p> 
9	Rechercher un candidat dans un centre	JURY	<p>Le jury peut chercher un candidat dans l'ensemble des commissions d'un centre en cas de besoin.</p> 
10	Vérifier les seuils de délibération du jury	JURY	<p>Le jury peut modifier les seuils de délibération et réaliser des simulations afin d'estimer le nombre de candidats à délibérer.</p>  <p>puis</p>  <p>Attention : tous les seuils ne sont pas modifiables, cela dépend de la réglementation. Pour plus d'informations sur les seuils, le jury peut aller dans le Menu «Paramétrage MEX »</p> <p>Attention : toute modification des seuils après avoir commencé la délibération annule les décisions prises par le jury ! Une bulle Orange alerte le jury afin qu'il relance les calculs (voir étape 13)</p> <p>Le jury peut également regarder les seuils que les autres jurys ont mis sur d'autres centres de délibération :</p> <p>Comparer ou Comparer tous les seuils d'obtention de tous les examens nationaux</p>
11	Vérifier les seuils de mentions du jury	JURY	<p>Le jury peut aussi modifier les seuils des mentions.</p>

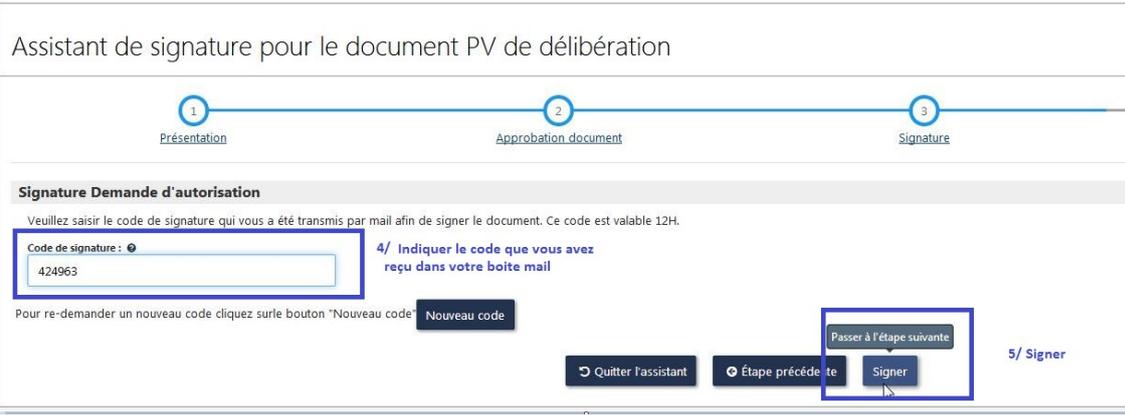
			 <p>Attention : toute modification des seuils de mentions après avoir commencé la délibération annule les décisions prises par le jury pour les candidats concernés. Une bulle orange alerte le jury qu'il faut relancer le calcul (voir étape 18 ci-dessous)</p>
12	<p>Accéder à la délibération et commencer la délibération</p>	<p>JURY</p>	<p>Le jury doit ensuite accéder à la délibération d'une commission pour réaliser les opérations de calcul et de délibération des candidats à examiner.</p> 
13	<p>Calculer les résultats</p>	<p>JURY</p>	<p>Le jury doit lancer le calcul des résultats.</p> 
14	<p>Vérifier les résultats</p>	<p>JURY</p>	<p>Après le calcul, le jury a une vue d'ensemble des résultats :</p> <p>En fonction du paramétrage des seuils et des règles de délibération, les candidats sont classés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Admis, Non admis, Autorisés épreuve(s) contrôle (Bac Pro et Bac Techno), Candidat à examiner - Incomplets, Non délibérables, Absents, Fraudeurs <p>Il y a également l'indication du nombre de candidats qui ont obtenu une mention. Le jury peut consulter toutes les listes en cliquant sur les chiffres qui sont soulignés</p>

			
15	Editer la liste des candidats à examiner pour aller rechercher les livrets scolaires	JURY	<p>Le jury doit lister les candidats à examiner et lancer l'édition qui permettra de chercher les livrets scolaires papier.</p> <p> Candidats à examiner : 2/2</p> <p>Puis en bas de la liste :</p> <div data-bbox="523 631 986 721" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">  Extraction des candidats à examiner </div> <p>Attention : les candidats sont présentés avec leur nom. Astuce : pour les extractions, le fichier doit être ouvert sous Excel ou Calc. Il faut l'ouvrir avec comme séparateur le Point-Virgule (';') afin d'avoir toutes les colonnes dans le tableur.</p>
16	Editer avant délibération	JURY	<p>Le jury peut éditer les statistiques sur les résultats et également la moyenne et écart type par épreuves</p> <div data-bbox="466 922 922 1093" style="border: 1px solid gray; padding: 10px;"> <p>Editions disponibles avant délibération</p> <ul style="list-style-type: none">  Résultats par examen avant délibération  Moyenne et écart type par épreuve </div> <p>Remarque : Il n'y a plus de bordereau avant délibération. Par contre si vous souhaitez réaliser des vérifications, il y a une extraction sous format tableau sur chaque liste lorsque vous cliquez sur un lien souligné.</p>
17	Délibérer les candidats	JURY	<p>Le jury doit délibérer les candidats à examiner.</p> <div data-bbox="635 1258 865 1451" style="border: 1px solid gray; border-radius: 50%; width: 144px; height: 86px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 10px auto;">  <p style="text-align: center; color: white; font-weight: bold;">2 - Délibérer les candidats</p> </div> <p>L'écran présente la carte d'épreuves, les conditions de délibération et les points manquants que le jury peut attribuer.</p> <p>Il faut projeter cet écran aux membres de jury pendant la délibération.</p> <p>Le jury doit sélectionner le type de résultat souhaité pour le candidat puis il enregistre pour passer au candidat suivant. L'ordre est celui que le jury a mis sur la commission (voir explication à l'étape 6 ci-dessus) Le jury peut également indiquer l'absence de Livret scolaire (cette indication sera notée ensuite automatiquement sur le PV de délibération)</p>

			 <p>Délibération des candidats de la commission "Commission par défaut"</p> <p>Avancement: 3/3 candidats 100%</p> <p>Examen: Bac Techno/STAV V2 (2022) (CCF) Aménagement d'épreuves: Oui</p> <p>Résultat avant délibération: Obtention: A examiner sur la moyenne générale</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Condition d'obtention</th> <th>Moyenne avant délibération</th> <th>Points manquants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moyenne générale</td> <td>09,29</td> <td>0,71</td> </tr> </tbody> </table> <p>Résultat après délibération: Saisir ici le résultat du candidat après votre délibération</p> <p>Obtention: <input checked="" type="radio"/> Autorisé à se présenter en épreuve(s) de contrôle <input type="radio"/> Admis <input type="radio"/> A délibérer</p> <p>Carte d'épreuves du candidat: Livret manquant? <input type="checkbox"/></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Groupe</th> <th>Epreuve de diplôme</th> <th>Epreuve réglementaire</th> <th>Obtention</th> <th>Note</th> <th>Coeff</th> <th>Points</th> <th>Moyenne EPD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">A Français</td> <td rowspan="2"></td> <td>A1 Français écrit TERM</td> <td>Note jury</td> <td>10,00</td> <td>5,00</td> <td>50,00</td> <td rowspan="2">11,00</td> </tr> <tr> <td>A2 Français oral TERM</td> <td>Note jury</td> <td>12,00</td> <td>5,00</td> <td>60,00</td> </tr> <tr> <td>B Philosophie</td> <td></td> <td>B Philosophie TERM</td> <td>Note jury</td> <td>07,00</td> <td>4,00</td> <td>28,00</td> <td>07,00</td> </tr> <tr> <td>C Gestion des ressources et de l'alimentation</td> <td></td> <td>C Gest. Ressources Alim. TERM</td> <td>Note jury</td> <td>09,00</td> <td>16,00</td> <td>144,00</td> <td>09,00</td> </tr> <tr> <td>D Territoires et technologie</td> <td></td> <td>D Terr. Techno. Aménagement TERM</td> <td>Note jury</td> <td>08,00</td> <td>16,00</td> <td>128,00</td> <td>08,00</td> </tr> <tr> <td>E Epreuve Orale Terminale</td> <td></td> <td>E Epreuve Orale Terminale TERM</td> <td>Note jury</td> <td>08,00</td> <td>14,00</td> <td>112,00</td> <td>08,00</td> </tr> <tr> <td rowspan="2"></td> <td rowspan="2"></td> <td>F1 Territoires et sociétés CC</td> <td>Note CCF</td> <td>05,30</td> <td>8,00</td> <td>42,40</td> <td rowspan="2"></td> </tr> <tr> <td>F2 Enseignement moral et civique CC</td> <td>Note CCF</td> <td>12,50</td> <td>3,20</td> <td>40,00</td> </tr> </tbody> </table>	Condition d'obtention	Moyenne avant délibération	Points manquants	Moyenne générale	09,29	0,71	Groupe	Epreuve de diplôme	Epreuve réglementaire	Obtention	Note	Coeff	Points	Moyenne EPD	A Français		A1 Français écrit TERM	Note jury	10,00	5,00	50,00	11,00	A2 Français oral TERM	Note jury	12,00	5,00	60,00	B Philosophie		B Philosophie TERM	Note jury	07,00	4,00	28,00	07,00	C Gestion des ressources et de l'alimentation		C Gest. Ressources Alim. TERM	Note jury	09,00	16,00	144,00	09,00	D Territoires et technologie		D Terr. Techno. Aménagement TERM	Note jury	08,00	16,00	128,00	08,00	E Epreuve Orale Terminale		E Epreuve Orale Terminale TERM	Note jury	08,00	14,00	112,00	08,00			F1 Territoires et sociétés CC	Note CCF	05,30	8,00	42,40		F2 Enseignement moral et civique CC	Note CCF	12,50	3,20	40,00
Condition d'obtention	Moyenne avant délibération	Points manquants																																																																									
Moyenne générale	09,29	0,71																																																																									
Groupe	Epreuve de diplôme	Epreuve réglementaire	Obtention	Note	Coeff	Points	Moyenne EPD																																																																				
A Français		A1 Français écrit TERM	Note jury	10,00	5,00	50,00	11,00																																																																				
		A2 Français oral TERM	Note jury	12,00	5,00	60,00																																																																					
B Philosophie		B Philosophie TERM	Note jury	07,00	4,00	28,00	07,00																																																																				
C Gestion des ressources et de l'alimentation		C Gest. Ressources Alim. TERM	Note jury	09,00	16,00	144,00	09,00																																																																				
D Territoires et technologie		D Terr. Techno. Aménagement TERM	Note jury	08,00	16,00	128,00	08,00																																																																				
E Epreuve Orale Terminale		E Epreuve Orale Terminale TERM	Note jury	08,00	14,00	112,00	08,00																																																																				
		F1 Territoires et sociétés CC	Note CCF	05,30	8,00	42,40																																																																					
		F2 Enseignement moral et civique CC	Note CCF	12,50	3,20	40,00																																																																					
18	Délibérer les mentions	JURY	<p>Le jury doit délibérer les mentions si la bulle est orange :</p>  <p>Attention : si le seuil a été changé la bulle de recalcul est proposé :</p>  <p>Le jury doit ensuite cocher la case qui correspond à la décision de la mention :</p>  <p>Délibération des mentions de la commission "Commission par défaut"</p> <p>Avancement: Mention(s) à délibérer: 3, Mention(s) déjà délibérée(s): 2, Avancement de la délibération des mentions: 66%</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N° anonymat</th> <th>Examen</th> <th>Moyenne</th> <th>Mention avant délibération</th> <th>Points manquants</th> <th>Mention possible</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>18K-509140</td> <td>BTSA/ACSE(2014)</td> <td>11,83</td> <td></td> <td>0,17</td> <td><input type="radio"/> Pas de mention <input checked="" type="radio"/> Assez bien <input type="radio"/> A délibérer</td> </tr> <tr> <td>18K-273053</td> <td>BTSA/ACSE(2014)</td> <td>11,75</td> <td></td> <td>0,25</td> <td><input checked="" type="radio"/> Pas de mention <input type="radio"/> Assez bien <input type="radio"/> A délibérer</td> </tr> <tr> <td>18K-455735</td> <td>BTSA/ACSE(2014)</td> <td>11,56</td> <td></td> <td>0,44</td> <td><input type="radio"/> Pas de mention <input type="radio"/> Assez bien <input checked="" type="radio"/> A délibérer</td> </tr> </tbody> </table>	N° anonymat	Examen	Moyenne	Mention avant délibération	Points manquants	Mention possible	18K-509140	BTSA/ACSE(2014)	11,83		0,17	<input type="radio"/> Pas de mention <input checked="" type="radio"/> Assez bien <input type="radio"/> A délibérer	18K-273053	BTSA/ACSE(2014)	11,75		0,25	<input checked="" type="radio"/> Pas de mention <input type="radio"/> Assez bien <input type="radio"/> A délibérer	18K-455735	BTSA/ACSE(2014)	11,56		0,44	<input type="radio"/> Pas de mention <input type="radio"/> Assez bien <input checked="" type="radio"/> A délibérer																																																
N° anonymat	Examen	Moyenne	Mention avant délibération	Points manquants	Mention possible																																																																						
18K-509140	BTSA/ACSE(2014)	11,83		0,17	<input type="radio"/> Pas de mention <input checked="" type="radio"/> Assez bien <input type="radio"/> A délibérer																																																																						
18K-273053	BTSA/ACSE(2014)	11,75		0,25	<input checked="" type="radio"/> Pas de mention <input type="radio"/> Assez bien <input type="radio"/> A délibérer																																																																						
18K-455735	BTSA/ACSE(2014)	11,56		0,44	<input type="radio"/> Pas de mention <input type="radio"/> Assez bien <input checked="" type="radio"/> A délibérer																																																																						
19	Annuler les résultats	JURY	<p>Le jury peut annuler les résultats et recommencer son travail de délibération depuis le début.</p> 																																																																								

20	Délibérer un candidat	JURY	<p>Le jury peut revenir, si besoin, sur une décision pour un seul candidat.</p> <p>Attention : NE PAS PROJETER à tous les membres du jury car les noms ne sont pas anonymes dans cet accès individuel</p>  <p>Dans la liste des candidats inscrits, le jury peut remettre à zéro le résultat puis relancer les calculs et refaire une délibération unitaire.</p> <p>Il est possible de re-délibérer une décision pour des candidats 'Non Admis' ou 'A Examiner'. Pour les candidats 'Non admis', il faut que les conditions soient respectées sinon l'action est grisée (<i>respecter les seuils d'élimination ou les seuils minimum autorisés pour le jury qui sont paramétrés par la MEX</i>)</p> <p>Il est impossible de re-deliberer des candidats Fraudeur, Absent, Non délibérable ou Admis ici.</p> <p>Idem pour les mentions.</p> 
21	Noter des observations	JURY	<p>Lorsque le jury a fini de délibérer, il peut indiquer éventuellement des observations qui seront mises sur le PV de délibération (sur la fenêtre de propriétés de la commission)</p> <p>Observations affichées sur le PV de délibération (🗨)</p> <p> puis</p> <p>Au moment de l'édition du PV, ce commentaire sera redemandé pour éventuellement le modifier.</p> 
22	Clore la commission	JURY	<p>Lorsque la délibération est terminée et que tous les indicateurs sont au vert, le jury peut clôturer la commission.</p> 

<p>23</p>	<p>Signer après délibération</p>	<p>JURY</p> <p>Le jury doit signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le PV de délibération - le Bordereau de notes après délibération <p>Vous pouvez signer électroniquement ces documents par un code électronique.</p> <p>Cette opération se fait en plusieurs étapes :</p> <p>1/ Editer les documents (PV et Bordereau)</p>  <p>2/ Enregistrer ces documents dans un répertoire de votre ordinateur.</p> <p>3/ Lancer l'assistant de signature électronique (cliquable si la commission est close) :</p>  <p>Assistant de signature pour le document PV de délibération</p>  <p>ATTENTION : Le code est valable 12 heures maxi et pour toutes les commissions que vous devez signer.</p> <p>Assistant de signature pour le document PV de délibération</p> 
-----------	---	--

			<p>Assistant de signature pour le document PV de délibération</p>  <p>Assistant de signature pour le document PV de délibération</p>  <p>Vos documents sont signés électroniquement.</p> <p>Remarque : si vous avez déclôturé la commission et changé votre décision, vous pouvez re-signer.</p>
		<p>JURY</p>	<p>Attention : il n'y a plus de liste d'Admis à éditer. Si vous avez besoin d'une liste, vous pouvez cependant aller sur la liste des candidats et faire des extractions. Toutes les listes contiennent des extractions de données :</p> 
<p>24</p>	<p>Clore le centre</p>	<p>JURY</p>	<p>Le jury doit clore le centre lorsque toutes les commissions sont closes.</p> 
<p>25</p>	<p>Publier les résultats</p>	<p>MIREX</p>	<p>La MIREX vérifie que la délibération s'est bien passée et que le centre est clos. Puis elle autorise la diffusion des résultats en passant le centre à 'Diffuser le centre'.</p> <p>Les résultats sont automatiquement publiés sur le site ARPENT(résultats) et I2-Resultat UAI.</p>  <p>« Gérer le centre » puis</p> <p>Attention ! : Il n'y a pas de retour possible à l'action précédente car les résultats sont publiés.</p>

26	Publier	MIREX	<p>Remarque : l'opération de publication des résultats dans le c/s qui consiste à mettre une date sur l'UAI N'est PLUS à faire.</p> <p>Quand la MIREX met le centre 'à diffusé', cela met automatiquement la date pour les UAI du centre.</p> <p>Egalement cela met une date sur chaque candidat (date non affichée pour l'instant dans cette version) et cela passe les centres de passage à 'Délibération terminé' en c/s.</p>
----	----------------	--------------	--

3 Particularités de la 2ème phase de délibération Bac Pro

Le jury lance les calculs : les candidats sont Admis ou A examiner.

Les candidats à examiner sont ceux qui n'ont pas eu la moyenne générale de 10/20 après calcul avec l'épreuve de contrôle.

IMPORTANT :

Pour les candidats à examiner, dans la fenêtre de saisie des délibérations, l'épreuve de contrôle n'est pas prise en compte. **Le jury va délibérer avec la moyenne générale que le candidat a obtenu à la 1ère délibération.**

Il n'y a pas de seuil de jury à mettre en 2ème délibération : tous les candidats qui sont au-dessus du seuil éliminatoire (8/20) seront à examiner.

L'épreuve de contrôle n'est plus affichée.

Résultat avant délibération

Obtention : **A examiner sur la moyenne générale**

Condition d'obtention	Moyenne avant délibération	Points manquants
Moyenne générale:	09.10	0.90

Moyenne générale du groupe Général de la 1ere délibération

Résultat après délibération

Saisir ici le résultat du candidat après votre délibération

Obtention : Non admis Admis **A délibérer**

Carte d'épreuves du candidat - Livret manquant ?

Groupe	Epreuve de diplôme	Epreuve réglementaire	Obtention	Note	Coeff	Points	Moyenne EPD
Général	E1 Expression	E1.1 Expression ECF	Note CCF	15.00	1.00	15.00	08.25
		E1.2 Français TERM	Note jury	06.00	2.00	12.00	
		E1.3 Histoire-Géo TERM	Note jury	06.00	1.00	6.00	
	E2 Langue et culture étrangères	E2.1 LV1 ECF Anglais	Note CCF	11.00	1.00	11.00	11.00
	E3 APSAES	EPS ECF	Note CCF	14.00	1.00	14.00	14.00
	E4 Culture sc et tech	E4.1 Sciences et techno ECF	Note CCF	12.00	2.50	30.00	09.75
		E4.2 Maths TERM	Note jury	06.00	1.50	9.00	
	E5 Sciences appliquées	E5.1 Sciences appliquées CGEA SDC TERM	Note jury	06.00	2.00	12.00	06.00
	E6 Pilotage de l'entreprise	E6.1 Pilotage de l'entreprise CGEA SDC TERM	Note jury	06.00	3.00	18.00	06.00
	E7 Pratique professionnelle	E7.1 Pratiques professionnelles CGEA SDC ECF	Note CCF	11.00	5.00	55.00	11.00

Attention : si le candidat est **absent** à son épreuve de contrôle, le système calcul le résultat en fonction des règles de délibération de la moyenne générale du 1er groupe.

Par la suite, si le candidat justifie son absence dans les 3 jours auprès de son autorité académique, la MIREX l'inscrira à la session de remplacement.

4 Particularités de la 2^{ème} phase de délibération en Bac Techno

Le jury peut mettre un seuil de travail sur la condition 'Moyenne générale' de la DELIB 2ème groupe.

Seuils d'obtention du centre
Seuils de mention du centre

Liste des seuils de condition d'obtention des diplômes

Saisir ici les seuils de délibération de l'obtention des diplômes

Filtre local :

Examen	Phase de délibération	Condition	Seuil éliminatoire	Seuil réglementaire	Autorisation d'un seuil de travail du jury	Seuil minimum autorisé	Seuil de travail du jury
Bac Techno/STAV (2021)	DELIB 2e GROUPE	Moyenne générale bac techno après rattrapage	-	10,00	Oui	08,00	08,90

Comparer tous les seuils d'obtention de tous les examens nationaux

Dans la fenêtre de saisie des délibérations, la moyenne présentée est celle **recalculée avec la meilleure des 2 notes** (entre la moyenne de l'épreuve et celle correspondant au rattrapage)

On peut voir un petit 'i' sur les épreuves qui ont été remplacées.

Carte d'épreuves

Groupe	Epreuve de diplôme	Epreuve réglementaire	Obtention	Note	Coeff	Points	Moyenne EPD	Moyenne groupe
Premier groupe	A Français	A1 Français écrit TERM	Note jury	12,00	5,00	i		09,62
		A2 Français oral TERM	Note jury	11,00	5,00	i		
	B Philosophie	B Philosophie TERM	Note jury	08,00	4,00	32,00	08,00	
	C Gestion des ressources et de l'alimentation	C Gest. Ressources Alim. TERM	Note jury	08,00	16,00	128,00	08,00	
	D Territoires et technologie	D Terr. Techno. Aménagement TERM	Note jury	08,00	16,00	128,00	08,00	
	E Epreuve Orale Terminale	E Epreuve Orale Terminale TERM	Note jury	08,00	14,00	112,00	08,00	
	F Evaluations de Contrôle Continu	F1 Territoires et sociétés CC	Note CCF	13,00	8,00	104,00	11,63	
		F2 Enseignement moral et civique CC	Note CCF	11,00	3,20	35,20		
		F3 Histoire-géographie CC	Note CCF	11,70	3,20	37,44		
		F4 Langue vivante A CC Anglais	Note CCF	15,00	3,20	48,00		
		F5 Langue vivante B CC Espagnol	Note CCF	09,80	3,20	31,36		
F6 Education Socioculturelle CC		Note CCF	14,50	3,20	46,40			
F7 Mathématiques CC		Note CCF	11,30	3,20	36,16			
F8 TIM CC		Note CCF	12,30	3,20	39,36			
F9 Physique-chimie CC		Note CCF	02,30	3,20	7,36			
F10 Education physique et sportive ECF	Note CCF	13,00	3,20	41,60				
F11 Sci Tech des équ CC	Note CCF	11,90	3,20	38,08				
2ème groupe	RA Français	RA Français TERM	Note jury	13,00	10,00	130,00	13,00	13,00
	RD Territoires et technologie	RD Territ. et techno. Aménagement TERM	Note jury	02,00	16,00	i		
Optionnelles	Optionnel(s)	Optionnel Autre 1 Hippologie et équitation	Note CCF	10,00	4,00	40,00	10,00	10,00
Total des points :						1034,96		

Attention : si le candidat est absent à au moins une épreuve de contrôle, le système calcul le résultat en fonction des règles de délibération de la moyenne générale du 1^{er} groupe.

Par la suite, si le candidat justifie son absence dans les 3 jours auprès de son autorité académique, la MIREX l'inscrira à la session de remplacement.

5 Particularités des délibérations des BTSA

Les étapes de délibération sont les mêmes que celles décrites dans le chapitre 2.

Cependant, il faut noter qu'il y a 3 conditions de délibération :

- « Toutes les EPD > 0 » signifie que la note zéro est éliminatoire,
- « Moyenne du 1^{er} groupe » signifie que la moyenne du premier groupe du candidat doit être de 9 mais que le jury peut attribuer des points de jurys,
- « Moyenne générale » signifie que la moyenne du premier groupe du candidat doit être de 10 mais que le jury peut attribuer des points de jurys.

Dans cet exemple ci-dessous, si le candidat est « Admis » le jury peut attribuer 0.17 points supplémentaires à la Moyenne générale afin qu'elle passe à 10.

Délibération Délibération des candidats de la commission "Commission par défaut"

Avancement **4/4 candidats** 100%

Candidat 18K-619604 - Page n°3

Résultat avant délibération

Obtention : **A examiner sur la moyenne générale**

Condition d'obtention	Moyenne avant délibération	Points manquants
Toutes les EPD > 0	-	-
Moyenne du 1er groupe	09,00	-
Moyenne générale	09,83	0,17

Résultat après délibération

Saisir ici le résultat du candidat après votre délibération

Obtention : Non admis Admis A délibérer

Carte d'épreuves du candidat - Livret manquant ?

Groupe	Epreuve de diplôme	Epreuve réglementaire	Obtention	Note	Coeff	Points	Moyenne EPD	Moyenne groupe
Premier groupe	E1 Expr. Française	Expr Française Cult. Socio-économique TERM	Note jury	09,00	6,00	54,00	09,00	09,00
	E7 Epreuve intégrative	E7-1 Diagnostic et projet d'entreprise ACSE TERM E7-2 Analyse de situations prof. ACSE TERM	Note jury	09,00	4,00	36,00	09,00	
Deuxième groupe	E2 Expr. Comm. Monde	E2 Expression et communication ECF	Note CCF	09,00	3,00	27,00	09,00	09,67
	E3 LV1	LV1 ECF Anglais	Note CCF	08,00	3,00	24,00	08,00	
	E4 Traitement de données	Traitement de données ECF	Note CCF	14,00	3,00	42,00	14,00	
	E5 Gestion et stratégie de l'entreprise agricole	E5 Gestion et stratégie de l'entreprise ACSE ECF	Note CCF	09,00	5,00	45,00	09,00	
	E6 Conduites de systèmes biotechniques	E6 Conduites de systèmes biotechniques ACSE ECF	Note CCF	09,00	4,00	36,00	09,00	
MIL	MIL	MIL ECF	Note CCF	09,00	3,00	0,00		
EPS	EPS	EPS ECF	Note CCF	16,00	3,00	18,00		
Total des points :						354,00		

Attention : Il est possible de faire un double rachat sur la 'Moyenne du 1^{er} groupe' et sur la 'Moyenne générale' mais seuls les points attribués à la 'Moyenne générale' seront indiqués sur le relevé de notes.

Le jury peut revoir la décision sur un candidat de façon unitairement (voir étape 20 dans le tableau du chapitre 2) pour :

- un candidat qui a été 'Non Admis' car il avait une note à zéro,
- un candidat qui a été 'Non Admis' car il était en dessous du seuil de travail du jury,
- un candidat qui a été 'Examiné sur sa moyenne générale' ou 'Examiné sur la moyenne du 1^{er} groupe'.

Remarque : le note zéro n'est pas éliminatoire si elle n'est pas à l'EPD.